

**Arrêté du 24 novembre 2021 portant cessation de fonction et nomination
(régisseurs d'avances et de recettes) au tribunal judiciaire de Saumur**

NOR : JUSB2134875A

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu le décret n°2019-798 du 26 juillet 2019 relatif aux régies de recettes et d'avances des organismes publics ;

Vu l'arrêté du 7 mars 1996 habilitant le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des juridictions civiles et pénales ;

Vu l'arrêté du 9 décembre 2019 modifiant l'arrêté du 14 mai 1996 portant institution de régies d'avances et de régies de recettes auprès des secrétariats-greffes des juridictions civiles et pénales ;

ARRÊTE

Article 1

Il est, à compter du 31 décembre 2021, mis fin aux fonctions de Madame Manuela MARTINS VIEIRA (GUYOT), greffière, en sa qualité de régisseuse suppléante au tribunal judiciaire de Saumur.

Article 2

Madame Elise BRAULT (BOILLOD-CERNEUX) greffière, est, à compter du 1^{er} janvier 2022, nommée régisseuse suppléante au tribunal judiciaire de Saumur.

Article 3

Le directeur des services judiciaires est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et notifié par les chefs de la cour d'appel d'Angers, en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait le 24 novembre 2021,

Le garde des sceaux, ministre de la justice,
Par délégation,
P/le sous-directeur des ressources humaines des greffes
P/La cheffe du bureau des carrières et de la mobilité
professionnelle,
L'adjointe à la cheffe du bureau des carrières et de la
mobilité professionnelle



Sandrine DE VILLELE